

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Les »,

le mot :

« Ses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.